

Saine Hebdo

HAMBRÉGIE

■ Non, l'ADPSE n'est pas morte

ADPSE
ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LA POLLUTION DE SARRÉGUEMINES ET ENVIRONS

NON A LA CENTRALE!

Octobre 2011 – Assemblée Générale le 11 octobre

ADPSE vous informe que l'assemblée générale aura lieu le mardi 11 octobre à 20h, à la salle polyvalente d'Herbichheim. Merci de vous munir de votre carte d'adhésion. Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation 2011, vous pourrez le faire directement sur place avant le terme de l'assemblée. Rappelons qu'il est indispensable [...]

Octobre 2011 – Assemblée Générale le 11 octobre

10 septembre 2011

ADPSE vous informe que l'assemblée générale aura lieu le mardi 11 octobre à 20h, à la salle polyvalente d'Herbichheim.

Merci de vous munir de votre carte d'adhésion. Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation 2011, vous pourrez le faire

Recherche

Rechercher

Se faire l'acte de l'ADPSE

Twitter RSS Facebook

Membres de

Après quelques mois d'absence et un blog à l'arrêt depuis quelque temps, certains auraient pu croire que l'ADPSE (Association de Défense contre la Pollution de Sarreguemines et Environs) était en sommeil.

C'est loin d'être le cas. Si l'ancien blog n'est plus mis à jour depuis la crise connue en interne au début de l'été et qu'il n'y a pas eu d'appel au rassemblement ces dernières semaines, ce n'est pas un signe d'abandon du collectif qui lutte contre le projet d'implantation d'une centrale à combiné gaz à Hambach. Si l'association n'a pas donné signe de vie ces derniers temps, c'est en partie dû à l'été, mais aussi aux différents dossiers portés actuellement par l'association. Ces

derniers mois ont en effet été consacrés aux deux recours juridiques contre le permis de construire ainsi que contre le permis d'exploiter. Des recours devant le tribunal administratif qui avancent de manière très délicate, l'un étant instruit en quelques mois quand aucune date n'est encore connue pour l'instruction de l'autre.

Mais cet été a aussi été consacré à un chantier important pour le collectif et celles et ceux qui attendent de ses nouvelles. Orpheline d'un portail internet depuis juin, l'ADPSE a travaillé pendant plusieurs mois à rassembler et classer une multitude de documents retraçant la lutte contre ce projet de centrale. Un travail de fourmi qui a abouti

récemment au nouveau site internet de l'association : www.adpse.fr. Un site plutôt qu'un blog. Un choix qui permet une meilleure maîtrise du contenu d'autant plus qu'après l'épisode du blog arrêté il y a quelques mois, une nouvelle gouvernance a été mise en place concernant la communication extérieure. Fini l'écriture en solo, exit l'unique détenteur des codes d'administration. « *Les rôles sont mieux définis* », explique Isabelle Hoellinger, la porte-parole de l'association. Elle ne cache pas que l'épisode d'avant l'été peut être considéré comme « *un mal pour un bien. ça a assaini les bases* », avant de mettre en avant le fait que les publications sur le site sont désormais

plus souvent validées par plusieurs membres de la collégiale.

Le nouvel espace multimédia arrive à point pour annoncer la future assemblée générale de l'association le 11 octobre prochain et peut-être d'ici la fin de l'année les prochains mois, les avancées des dossiers juridiques en cours. Quant aux manifestations, il n'en est pas prévu pour l'heure. L'association sera attentive au dossier concernant la demande d'utilité publique qui va bientôt s'ouvrir concernant l'Europôle 2, « *tout en faisant bien la différence entre l'Europôle 2 et le projet de centrale* ». « *Si cela le nécessite, nous nous positionnerons sur ce dossier* ».

Thomas Lepoutre